

plus complètement appliqués et que les Anglais auront appris à s'en servir. Poissent, comme le disait le membre du Corps législatif, les noms des négociateurs de notre époque ne pas aller rejoindre dans l'histoire ceux des Vergennes, des de Calonne et des Dupont de Nemours !

CORRESPONDANCE PARISIENNE

Paris, jeudi 29 avril.

Le *Mémorial diplomatique* donne ce matin des détails aussi complets que possible sur l'état de l'affaire franco-belge. Il est avéré que M. Frère-Orban et nos ministres n'avaient pu arriver à une entente et que le président du conseil belge allait retourner à Bruxelles sans avoir rien conclu, quand l'Empereur le manda auprès de lui vendredi dernier. A partir de ce jour, les négociations devinrent plus faciles, et à la suite d'entretiens entre le ministre belge et les ministres français, on est parvenu à résumer les bases préliminaires de l'arrangement dans un protocole signé le 27. Mais tout n'est pas fini puisque la commission mixte aura à débattre toutes questions de détails. M. Frère-Orban quitte aujourd'hui Paris pour retourner à Bruxelles.

Je dois pourtant vous dire que les avis restent partagés ; il paraît hors de doute que la France a fait d'importantes concessions ; or on se demande si elles sont définitives, ou si le différend est seulement ajourné. Tant que le *Journal officiel* n'aura pas parlé, on aura le droit de croire que la question est ajournée, non résolue. C'est déjà un point important, car si l'on songe qu'au début on prétendait que la Prusse était derrière la Belgique, il ne reste presque plus rien à présent de ce que beaucoup de gens présentaient comme un épouvantail. La France se trouve donc momentanément débarrassée d'un tel sujet de préoccupation et va pouvoir donner toute son attention aux élections.

Assurément la Chambre actuelle — il serait plus juste de dire la dernière Chambre — n'est pas à l'abri de tous reproches ; elle a manqué de volonté dans certains cas, de prévoyance dans certains autres. Mais si elle n'a pas eu l'énergie de réagir contre les fautes du Gouvernement, du moins elle a su lutter contre ses propres tendances et se résigner à la liberté. Il faut lui en tenir compte.

Voilà qui est assez hardi, mais qui est assez bien dit. Seulement on pourra être surpris d'apprendre que c'est le *Constitutionnel* qui parle de la sorte et le signataire de ces lignes est M. R. Mitchell, qui y fait ce matin sa rentrée. Je vous disais, il y a quelques jours, que le *Constitutionnel* s'était rapproché du Palais-Royal ; nous pouvons voir la preuve de ce fait dans la profession de foi électorale de ce matin. Il y divise les candidats en trois groupes : 1° les candidats systématiquement satisfaits ; 2° les candidats systématiquement hostiles ; 3° les candidats indépendants ou libéraux dynastiques. Et il conclut en disant : « nous espérons que le Gouvernement ne combattra pas le parti libéral dynastique. Quant à nous, nous le souhaitons. »

Cette attitude nouvelle du *Constitutionnel* a son importance, surtout si l'on se rappelle le rôle qu'il joua en 1863 sous le ministère de M. de Persigny et l'énergie maladroite avec laquelle il combattit la candidature de M. Thiers.

La situation nous paraît sans précédent. La dernière législature a vu accomplir des réformes relativement très libérales. Sollicitées par un groupe peu nombreux de députés, réalisées malgré l'opposition du plus grand nombre, on dit qu'elles seront prochainement complétées en vertu de l'initiative souveraine. Il fut un jour où l'on dit que toute la France était centre

gauche ; j'ai entendu un homme d'Etat dire ces jours derniers : « L'Empereur est le véritable chef de la gauche. » On voulait exprimer par là cette pensée que quel que soit le résultat des élections, le Gouvernement ne se trouvera pas en deca du mouvement, puisque, au moment où il provoque la manifestation générale de l'opinion, il laisse faire en son nom des promesses de concessions nouvelles. Cette situation nous paraît en tous points excellente, car un gouvernement vaut plus par ce qu'il donne que par ce qu'il prend.

En attendant que l'opposition publie son manifeste, et l'on attendra peut-être longtemps, l'*Electeur libre*, organe de la fraction qui reconnaît pour chefs MM. J. Favre, Picard et Hénon, les trois qui restent unis des anciens cinq, contient un article de M. E. Picard qui est une sorte de profession de foi. Je vous citerai ce passage : « Le suffrage universel accompli rend les révolutions pacifiques ; il rend donc inutiles les révolutions violentes ; il les prévient, il est l'acte légal entre tous et ceux là seuls font appel à la force qui méconnaissent sa loi. » On peut voir dans ces paroles une réponse aux déclarations entendues récemment dans les clubs. Vous savez que les députés sortants n'y ont pas été ménagés ; plusieurs y ont été insultés. Aussi comprend-on que le parti libéral soit quelque peu effrayé du radicalisme des réunions publiques. Vous verrez dans quelques jours combien MM. J. Favre, Picard, Garnot, J. Simon, Guérout sont distancés ; vous les verrez accusés de modérantisme.

J'entends dire que la candidature de M. Locheud, qui se porte contre M. J. Simon, fait de grand progrès dans l'arrondissement de Saint-Denis.

M. Guérout est aussi très énergiquement combattu dans sa circonscription par M. Cochin ; toutefois il faut remarquer que le *Sicte* se borne, vis-à-vis du rédacteur en chef de l'*Opinion nationale*, à maintenir la nécessité de la multiplicité des candidatures au premier tour de scrutin.

M. Benedetti est à Paris ; on dit naturellement dans le monde officiel qu'il n'est venu que pour des affaires de famille ; croyez-en ce que vous voudrez, mais on commence à s'occuper très sérieusement ici de l'antagonisme entre la Prusse et l'Autriche ; ce serait cet antagonisme qui aurait motivé le voyage de M. Benedetti.

Ch. CAHOT.

Paris, vendredi 30 avril.

Le *Journal officiel* ne publie pas encore ce matin le protocole signé par les représentants de la France et de la Belgique ; on dit qu'on le publiera demain ; mais tous nos journaux bien renseignés contiennent d'affirmer que l'affaire belge est réglée, terminée, et que ce n'est plus la peine de s'en préoccuper. Nous le voulons bien.

M. Frère-Orban est arrivé hier à Bruxelles ; il y a un délai de quinze jours pour la nomination des membres de la commission mixte.

M. Benedetti est à Paris et doit retourner à son poste dans deux ou trois jours ; on dit qu'il a été reçu par l'Empereur et a eu avec lui un long entretien dont il n'a encore rien transpire. On persiste à croire que son voyage n'a pas été motivé uniquement par ses intérêts personnels. Du reste les lettres d'Allemagne deviennent chaque jour moins rassurantes ; l'opinion s'accroît de l'autre côté du Rhin que M. de Bismark prépare quelque grand projet dans le sens de l'union du Nord et du Sud. Ce seraient ses menées diplomatiques qui auraient motivé le voyage de notre ambassadeur.

M. Emile Ollivier est de plus en plus énergiquement combattu non-seulement à

Paris, mais aussi dans le Var. Il y a quelques jours, M. Pelletan recommandait contre lui, à Paris, M. Durier ; maintenant c'est M. J. Favre qui patronne M. Laurier à son dévotion dans le Var. M. E. Ollivier ne va pas rester muet.

Le *Sicte* soutient ce matin cette thèse que la période électorale commence non pas vingt jours avant le jour du scrutin, mais le jour même où se publie le décret de convocation des électeurs ; que par conséquent les réunions publiques politiques n'auraient pu se tenir dès cette semaine et que les électeurs n'avaient pas besoin d'attendre jusqu'à lundi.

Le *Constitutionnel* fait école : voici le *Public* qui fait un pas vers le tiers parti ; la France, qui a toujours eu pour système de ménager la chèvre de l'opposition et le chou gouvernemental, prend des airs d'indépendance. Encore un peu, et tous les journaux de Paris seront libéraux ; il n'y aura bientôt plus que le *Pays* de fidèle au drapeau électoral de 1863.

Les divisions de l'opposition parisienne rejoignent les conservateurs ; ils disent franchement que les élections ne peuvent pas être pires pour eux que celles de 1863 puisque tous leurs candidats ont été battus, et ils se prennent à espérer une ou deux victoires partielles.

L'Académie française vient de faire trois nouveaux immortels : MM. D'Haussonville, de Champagny et Auguste Barbier. On dit que l'Académie a voulu faire de l'éclectisme, car elle a nommé un orléaniste, un impérialiste et un républicain.

L'*Eclipse* publie ce matin une charge drolatique de Gill ; elle représente Théophile Gautier en énorme pot à tabac, couronné d'immortelles portant cette inscription : regrets éternels ; le tout surmonté d'un bonnet de coton. Comme Jules Janin, Th. Gautier renonce définitivement à toute candidature.

C'est ce soir que le Sénat doit clore sa session.

La *Presse libre* change de titre et va s'appeler la *Réforme*.

Le *Réveil* de M. Delescluse va devenir quotidien à partir de lundi.

L'Odéon reprend ce soir la *Lucrece de Ponsard*, qui fut jouée pour la première fois le 22 avril 1843.

L'Hippodrome annonce à grand bruit sa réouverture pour dimanche ; au lieu des courses de chars ou de chevaux, il y aura cette année des courses de vélocipèdes manœuvrés par des écuyères.

M. Alphonse est parti pour la Corse où il va organiser le festival du centenaire de Napoléon 1^{er}.

Le Théâtre français donne demain la première représentation d'une comédie en un acte de M. Augier, le *Post-scriptum*, pour la rentrée de Mme Arnould-Plessy.

Ch. CAHOT.

BOURSE DE PARIS DU 30 AVRIL.

La réponse des primes s'est faite aujourd'hui à peu près au plus haut cours du mois sur la rente française à 71.70. A ce niveau, toutes les ventes de primes sont non-seulement atteintes, mais débordées et il n'est pas étonnant que de nombreux rachats aient maintenu les cours jusqu'à la clôture qui se fait à 71.67 1/2.

En dehors de ce mouvement tout spécial à la rente française, toutes les autres valeurs, actions, obligations et fonds étrangers restent stationnaires, et donnent l'exemple d'une prudente hésitation. Cet isolement de la rente fait réfléchir les plus légers, et en effet on cherche vainement dans la politique intérieure ou extérieure les éléments de cet affermissement. Ce ne peut être évidemment parce que le

mois prochain la ville va demander au public 250 millions.

CERTAIN.

On lit dans le Constitutionnel :

« Le protocole qui a été signé avant-hier entre les ministres français et M. Frère-Orban sera probablement publié d'ici à deux jours. Il mettra fin aux renseignements plus ou moins exacts qui n'ont cessé de défrayer une partie de la presse, et entre autres journaux, nous regrettons de le dire, aussi l'*Indépendance belge*. »

« Cette feuille, dans une série de correspondances parisiennes, particulièrement consacrées à l'affaire franco-belge, a mis en avant une série de faits et de détails qui, selon nous, n'ont pas toujours fidèlement reflété l'esprit et le but de ces négociations. Hier encore une de ces correspondances accentuait de la façon la plus nette le caractère politique de ces pourparlers, et la feuille belge, en la reproduisant, se met ainsi en contradiction avec d'autres nouvelles reçues de Paris et affirmant non moins positivement le caractère commercial du débat engagé entre les deux cabinets. »

« C'est cette dernière version qui est la vraie ; et comment en douterait-on après les déclarations identiques du 23 mars publiées dans les journaux officiels de Bruxelles et de Paris ? Ces deux notes comme on se le rappelle, constataient précisément que des explications franches et loyales avaient été données de la part de la Belgique relativement aux appréciations dont la loi belge avait été l'objet. Le côté politique de la question se trouvait désormais effacé pour laisser la place au côté technique. Dans cet état de choses, on ne comprendrait pas que l'examen de ces questions fut confié à une réunion de ministres dirigeants des deux pays, et que la commission mixte, prévue par la déclaration du 23 mars, se transformât ainsi en conférence diplomatique. »

« Le protocole qui a été signé avant-hier précise, si nous sommes bien informés, l'état des négociations, et il conclut à la nomination de la commission mixte, dont la tâche sera d'étudier, au point de vue de l'application pratique, un large système de services directs et internationaux proposé par la Belgique comme équivalent du projet primitif de convention de chemin de fer. »

« Les ministres français et belges, en préparant ainsi pour la commission un programme bien défini, suivront jusqu'au bout la marche qui lui se sont proposée dans les pourparlers préliminaires caractérisés par les déclarations officielles du 23 mars. »

Appréciant les garanties que peuvent offrir aux intérêts catholiques, les divers candidats à la députation que se présentent à Paris, le *Monde* parle ainsi de M. Thiers :

« Entre M. Thiers et M. Devinck, nous préférons sans hésiter le premier. Il s'en faut que nous partagions toutes ses idées, et nous les avons souvent attaquées, mais il nous est impossible de ne pas rendre hommage à son talent, à la justesse de ses vues dans les questions économiques, aux services qu'il a rendus à la cause que nous défendons. Il a puissamment contribué à arracher de la bouche de M. Rouher ce fameux *jamais* qui avait tant de peine à en sortir. Les catholiques ne sont pas ingrats ; ils se souviennent, et sauront appuyer la candidature d'un homme qui, sans être des leurs, sera le plus souvent amené, par son bon sens et l'honnêteté de son caractère, à être leur allié. Quant à M. Devinck, nous croyons qu'il illustre la France surtout avec son chocolat, et nous aimons mieux ses pastilles que ses discours. »

Agitation en Irlande.

On lit dans le *Globe* du 29 : « Les antipathies religieuses ont amené une nouvelle collision terriblement fatale au sein de la population irlandaise. A Londonderry, il y a eu hier soir une lutte entre les protestants et les catholiques romains. Les rivaux ont commencé par se jeter des pierres pendant longtemps, puis on eut recours aux armes à feu, et la police a dû intervenir et se servir du même moyen. Deux hommes ont été tués et plusieurs autres ont été blessés grièvement ; il y en a un ou deux de la vie desquels on désespère. A minuit, la ville était tranquille. On n'a pas encore constaté l'identité des hommes tués, mais évidemment ils appartiennent aux classes ouvrières. On a dit que les coups de feu de la police ont occasionné l'une des morts. »

On mande de Cork, 22 avril : Hier au soir, à une heure avancée, le colonel Warren et le capitaine Costello, les fédéraux relâchés, ont prié, par un banquet public donné en leur honneur par leurs amis politiques. Le maire a parlé très hautement contre l'Angleterre et s'est déclaré prêt, si la chose était en son pouvoir, à chasser jusqu'au dernier Anglais du sol de l'Irlande. Durant la nuit, des groupes de populace ont parcouru les rues avec des batils de goudron enflammés et des troupes de musiciens. »

CHRONIQUE LOCALE.

On nous prie d'insérer la note suivante :

« Les membres de l'Association du Commerce et de l'Industrie de Roubaix sont invités à assister à l'assemblée générale qui aura lieu jeudi 6 mai, à midi précis, à l'hôtel de ville, (salle des adjudications). »

« L'objet de cette réunion est de faire approuver les nouveaux statuts qui ont été élaborés par les membres composant la Chambre syndicale ; il sera en outre procédé à l'élection de six nouveaux syndics, en remplacement des membres démissionnaires. »

Nous espérons que nos industriels se rendront avec empressement à cette réunion, et tiendront à honneur de constituer d'une façon définitive la Chambre syndicale. Nous croyons qu'il peut ressortir un grand bien de l'association infime de tous les intérêts industriels, et que la création de la Chambre syndicale doit aider puissamment à amener les réformes de toute nature qui sont si nécessaires au salut de notre industrie.

Des changements ont été apportés dans la marche des trains du chemin de fer du Nord, à partir du 1^{er} mai. La liste complète de ces changements ne nous étant pas encore parvenue, nous ne pouvons faire parvenir aujourd'hui l'*Indicateur* à nos abonnés ; ils le recevront avec notre prochain numéro.

Le train partant de Mouscron pour Lille à 7 h. 10 du matin, est avancé de 10 minutes sur tout son parcours ; Mouscron (départ) 7 h., Tourcoing, 7 h. 12, Roubaix, 7 h. 21, Lille (arrivée) 7 h. 30.

Jeudi dernier, 29 avril, la salle de la petite Société St Joseph était remplie d'une foule de spectateurs qui ont pris le plus vif intérêt à un mélodrame en deux actes intitulé *Le Zouave pontifical*, joué par les membres honoraires. — Presque tous les rôles ont été remplis à la satis-

massifs de sapins à la sombre voûte des chênes, donnaient à ses regards plus de feu et de vie, à ses pas plus d'élasticité à son front ridé plus d'éclat et de fraîcheur.

— Il vivra au moins dix ans de plus... Que le Seigneur Dieu soit béni !... Et cela n'aurait pourtant pas ainsi, si la petite n'était pas venue, murmurait-elle, la bonne femme, en croisant sur son fichu à grands flours ses deux bras tremblants. — Ah ! que Dieu la bénisse aussi, la mignonne !... Ce n'est pas sa faute, après tout, si... quelque un d'autre a failli et si Monsieur n'a point pardonné.

Et Marie-Anne accueillait alors l'enfant avec une joie troublée de tristesse, avec une tendresse à laquelle se mêlait pourtant comme une mélancolie instinctive ou l'amertume d'un pénible souvenir. Violette, en grandissant, ne tarda pas à présenter, à deviner en partie ces impressions de Marie-Anne. Ailleurs, les caresses qu'on lui donnait étaient sans restrictions, sans réserves, sans amertume ; tous les visages que sa présence éclairait et faisait sourire ne conservaient, à son approche, pas une ombre, pas un pli.

— Qu'es-tu, bonne mamie ? Est-ce que je t'ai fâchée ? — demandait-elle de sa voix douce à la vieille femme lorsque celle-ci, après l'avoir embrassée, détournait promptement les yeux en soupirant. — Je n'ai pourtant pas touché aux pots de crème de la laiterie ; je suis restée bête tranquille, aux côtés de bon papa tandis qu'il sommeillait après dîner sous la tonnelle, et j'ai porté à la poule blanche toutes les miettes de mon gâteau du dessert.

— Je ne suis pas fâchée contre toi,

ma mignonne. Qui pourrait se fâcher contre toi, tu es un vrai petit ange du paradis... Je suis triste, voilà tout... On a vu, on se rappelle tant de tristes choses à mon âge !... Va, va jouer, chère fillette, et soigne bien ton papa, et... aie soin de bien prier Dieu pour... pour les affligés, les voyageurs et les absents.

— Oui, pour les affligés, les voyageurs et les absents... — répétait gravement Violette secouant sa tête brune et rose, comme pour bien fixer cette nomenclature un peu longue dans son jeune esprit encore enfantin et léger. Après quoi, elle s'élançait au dehors, et Marie-Anne la voyait passer et repasser devant les fenêtres, courant après un papillon ou dansant joyeusement sur la pelouse, à demi-perdue dans les hautes herbes, tandis qu'elle-même, la pauvre vieille femme, se rasseyait tristement dans son grand fauteuil, revenant à sa quenouille, et sans parler, tournant son fil, laissant de temps à autre, éclapper une larme qui brillait un moment sur sa joue, puis tombait sur ses doigts tremblants.

Une fois, Violette fut sur le point de pénétrer plus exactement la cause de la tristesse de Marie-Anne et de ses fredeurs passagères à son égard. C'est qu'elle était, ce jour-là, accourue à l'office à pas de loup, sur la pointe du pied, retenant son haleine, pour faire une surprise à Marie-Anne, en lui montrant le premier coup de la poule blanche qu'elle venait de trouver dans le nid, ce matin. Précisément, Guillaume, qui finissait de déjeuner, était assis dans l'office, et au moment où l'enfant, sans parler, posait en latin la lourde porte grise percée au seuil d'une chaudière, elle entendit Marie-

Anne, dont le dos était tourné, dire tristement à Guillaume, qui achevait son pot de cidre : « Hélas ! hélas ! pourquoi Monsieur ne peut-il pas oublier ? Si vous saviez, Guillaume, quelle lettre j'ai reçue !... La pauvre jeune dame est morte ; elle était souffrante depuis bien longtemps ; vous savez... Et maintenant... il est seul, ils sont pauvres... Il y a deux enfants, deux pauvres mignons enfants, vous le savez aussi... Dire que je n'aurais jamais la joie de pouvoir les embrasser, de les soigner, de les voir grandir ici, moi pauvre vieille femme ! »

Et la voix de Marie-Anne fut oppressée par un sanglot, et la bonne vieille ménagère porta à ses yeux ses deux mains ridées, et ne cessa de pleurer que lorsqu'elle se sentit tirer par le coin de son tablier, vivement et doucement. Violette était là, toute pâle, toute blanche, tenant d'une main tremblante, le petit œuf de la poule chérie, et attachant ses yeux tendres, ses regards effrayés sur le visage en pleurs de la bonne vieille.

— Qu'es-tu, mamie ? — répétait-elle. — Il y a quelque un de mort ? Qui donc est mort ?... Et de pauvres enfants, as-tu dit ?... Mon Dieu ! qu'est-il donc arrivé ?... — Rien, rien que vous puissiez ou deviez savoir, Mademoiselle, — répondit d'abord, presque durement, Marie-Anne, écartant d'un geste presque involontaire la petite main de Violette qui s'attachait au coin de son tablier. Puis elle revint à elle et s'attendrit, en voyant les lèvres de l'enfant pâlir et trembler, et ses yeux baissés se gonfler et se remplir de grosses larmes.

— Pauvre chère mignonne, pardonne-moi, s'écria-t-elle, s'agenouillant à côté

de Violette et passant ses bras repentants autour de ce petit cou blanc et frêle. — Je t'ai fait peiné ; j'étais méchante tout à l'heure... Petite, parfois les vieux sont méchants, quand ils sont chagrins... Et quant à ceux dont tu me parlais tout à l'heure, ils ont du chagrin aussi, c'est vrai, mais qu'est-ce que cela peut te faire, tu ne les connais pas... et ne les connais pas sans doute jamais... Va donc bonne petite chérie, à tes jeux, à tes devoirs, laisse pleurer et s'attrister toute seule la pauvre vieille Marie-Anne, et si tu veux faire après tout quelque chose pour elle, prie pour les orphelins, les défunts, les pêcheurs et les affligés.

— Je n'y manquerai point, va, — s'écria l'enfant consolée, en embrassant la vieille et essuyant ses larmes, et ne s'afflige pas trop longtemps, ni trop fort, Marie-Anne. Le bon Dieu est si bon !... n'est-ce pas toi-même que me l'as appris ? Et puis, tiens, voilà le premier œuf de ta belle petite poule, que j'ai déniché tantôt... Oh ! si tu avais entendu Blanchette glousser et caqueter, en redressant sa crête et en battant des ailes... Il est à toi, tu sais, mamie ; fais-le cuire pour ce soir, et mange-le à ma santé... Blanchette ne sera pas fâchée de te le donner ; tu lui as tant donné de grains !

Et l'enfant, rassurée et joyeuse, s'éloigna, laissant l'œuf, sautant et battant des mains, et ne se rappelant plus qu'au moment de sa prière les orphelins et les morts, les pêcheurs et les affligés dont Marie-Anne lui avait parlé, le cœur gros et les yeux en larmes.

Quelques mois plus tard, il se fit un assez notable changement au manoir de Kervélen. Violette était en chemin d'attein-

dre sa huitième année, et son aïeul voulait en faire une jeune fille humble et pieuse, tendre et forte, aimant Dieu, craignant le monde, connaissant et pratiquant les vertus des anciens jours. Il ne se reconnaissait point à lui, vieux marin, vieux soldat, les mérites et les qualités nécessaires pour compléter l'éducation d'une noble et aimable jeune fille, et il pensait que Violette, orpheline, et bienôt peut-être seule, ne pouvait être mieux gardée et mieux dirigée que par l'affection maternelle et la sollicitude pieuse des bonnes religieuses, filles et servantes de Dieu. En conséquence, et quelque déchirement qu'en ressentit son pauvre cœur de père, il se sépara de l'enfant : Violette alla au couvent, dans un grand couvent de Paris.

Nous n'avons pas besoin de peindre plus longuement ces douces et serènes années de l'enfance, ces belles journées de paix et de joie, de printemps et de soleil, passées à l'abri des hauts murs protecteurs sous l'ombre des grands tilleuls, au sein desquels Violette, partie aimante et douce, partant carressée et chérie, passa légère et tranquille du dortoir à la chapelle, de la classe au pasloir, de la récréation au jardin. Les années du couvent se passaient et se ressemblaient toutes ; la petite ange de la vie enfantine y bûche, s'ennuie et doucement bercée comme sur un beau lac tranquille, sans écueils, sans ombres et sans pluies. C'est seulement quand le passage va arrêter son vol, quand l'incertain et incertain, il s'approche de l'âge, qu'il peut s'attendre à éprouver, à redouter les orages du bord.

ETIENNE MARCEL.

(La suite au prochain numéro.)